

SUJET 32 :



Vingt cinq ans après les accords de Lomé, les 15 pays de l'Union Européenne (UE) et les 77 pays de l'Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP) viennent de signer en juin dernier au Bénin, un accord baptisé, "*les accords de partenariat*". Cet accord est considéré comme un véritable espoir pour les

pays ACP. Contrairement aux premiers accords de Lomé basés seulement sur l'assistance, ce dernier est axé sur le développement économique des Etats ACP.

A l'instar des pays occidentaux, il est important que les pays ACP empruntent le train de la mondialisation, dans le but de ne pas être en déphasage avec les évolutions techniques et économiques que connaissent les autres nations du nord.

Cette politique de mondialisation soutenue par l'UE permettra aux pays ACP d'améliorer la qualité de leurs produits alimentaires et agricoles proposés sur le marché international. Ceux-ci acquerront certainement une notoriété et élargiront l'éventail de leur clientèle. Cette coopération fera que l'on assistera à une forte exportation de produits vers l'Occident. Cette vente des produits vivriers procurera assez de revenus à ces nations et leur permettra de lutter efficacement contre le chômage, la pauvreté, (etc) qui sont les principaux maux minant les Etats ACP.

Soutenu par l'UE, ce nouvel accord considéré comme un espoir pour les pays ACP permettra notoirement de relancer l'économie de ces nations et leur permettra de devenir des pays à revenus intermédiaires.

Au cours de cette rencontre de Cotonou, les participants ont souhaité que les pays ACP œuvrent pour la démocratisation de leur nation, condition sine qua non de développement économique. Il a également suggéré le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance.

Source : AHOU JEAN, investir UEMOA n° 3 octobre 2000.

Questions :

Economie générale :



- 1) Définissez : -pays à revenus intermédiaires, -bonne gouvernance, -dépression, - économie agricole.
- 2) Qu'est-ce qui distingue " les accords de partenariat" des précédents accords ?
- 3) Pourquoi ces accords sont dits ceux de l'espoir après plus de vingt cinq années de coopération ?
- 4) Quels rôles joue le fonds européen de développement (FED) dans les relations UE, ACP ?

Economie d'entreprise :

- 1) Définissez : - pouvoir, - externalité, - flexibilité de l'emploi.
- 2) comparer les décisions opérationnelles et les décisions stratégiques.
- 3) Montrer l'importance des tableaux de bord pour une entreprise
- 4) Qu'est-ce qu'une entreprise citoyenne ?